



**CDEN 6 septembre 2017**

Monsieur le Préfet, madame la directrice d'Académie, monsieur le président du Conseil départemental,

La rentrée de septembre s'est faite par endroits en musique... Nouveau Président, nouvelle communication...

Dans le 1<sup>er</sup> degré, nous continuons à déplorer, car il n'y a hélas rien de nouveau à ce sujet dans notre département, les fermetures de classes supérieures aux ouvertures, avec comme conséquence des classes surchargées et le danger croissant de fuite d'élèves vers le Privé. Nous continuons pareillement à dénoncer l'absence de comptabilisation des élèves de moins de 3 ans en maternelle, et considérons que la mission de l'École est d'accueillir les enfants au plus tôt et dans de bonnes conditions pour optimiser la réussite éducative et scolaire. Nous regrettons aussi que la mesure phare du Ministère : le dédoublement des classes de CP, ne se fasse qu'au compte-goutte et à moyens constants. Cette situation montre à quel point la logique d'austérité du Service Public d'éducation, pourtant relativement épargné en comparaison d'autres ministères, s'avère dangereuse.

Concernant le second degré, nous nous réjouissons de l'ouverture du collège d'Elven, et espérons que cette création renforcera un maillage d'établissements secondaires publics dans les zones péri-urbaines en pleine expansion (Guidel, Ploërmel...).

Si la rentrée semble s'être bien déroulée dans nombre d'établissements, les postes d'enseignants non encore pourvus étant très peu nombreux, nous demandons l'amélioration des conditions de travail des personnels non enseignants comme les surveillants. Et plus particulièrement, nous vous demandons, madame la directrice d'Académie, de bien vouloir intercéder auprès de monsieur le Recteur afin de régulariser la situation précaire de l'infirmière remplaçante du LP Jean Guéhenno qui depuis 2 ans est reconduite de contrat en contrat sur un support pérenne, mais n'a jamais été indemnisée durant les vacances comme cela est dû pour les personnels enseignants. Cette précarité financière est d'autant plus scandaleuse qu'elle met à mal les conditions de vie de cette collègue, au risque de la voir démissionner malgré sa motivation, et au risque de mettre en danger le service de santé de l'établissement.

Nous tenons aussi à saluer la décision régionale de verser l'aide de 50€ pour l'achat de manuels scolaires aux lycées qui ne bénéficient pas d'une association de parents d'élèves ou d'un gestionnaire acceptant de prendre en charge ce travail. Ces établissements sont souvent les lycées professionnels, ils accueillent pourtant les élèves les plus socialement défavorisés... et peu de famille d'élève boursier avaient effectué la demande individuelle pour toucher la bourse. Il convient toutefois d'améliorer encore la démarche pour obtenir à l'instar d'autres lycées, la gratuité des manuels.

Nous tenons à vous alerter sur la difficulté de rentrée des élèves bénéficiant théoriquement de personnels AESH. Cette situation est manifestement liée à un défaut d'anticipation de la MDA. Nous dénonçons les pressions administratives subies par ces personnels AESH afin qu'ils acceptent dans l'urgence des contrats sur plusieurs établissements, avec de nouveaux élèves relevant de pathologies différentes. Nous exigeons enfin la régularisation de leur salaire puisque 20 heures sont rémunérées pour 24 heures effectives.

Nous tenons à exprimer, monsieur le Préfet, notre remerciement au nom de l'ensemble des personnels du lycée professionnel Jean Guéhenno de Vannes pour avoir permis la régularisation d'une ancienne élève. Nous vous sollicitons de

nouveau quant à la situation identique de certains élèves scolarisés dans ce même établissement.

Nous tenons enfin à exprimer notre solidarité avec les collectivités territoriales qui, du fait des suppressions des aides publiques aux emplois aidés, se retrouvent en difficulté pour faire fonctionner les services connexes des établissements scolaires. Toutefois, cette situation montre à quel point le recours aux emplois précaires pour des postes nécessaires fragilise le système scolaire de notre pays. Nous continuons en conséquence à revendiquer une titularisation des personnels précaires.

Jamais les bénéfices des actionnaires n'ont été aussi importants !

Il serait temps que notre société se donne les moyens de redistribuer plus équitablement la richesse produite par l'ensemble des travailleurs. Il en va de l'avenir commun !

C'est pour cela que la CGT, au côté de Solidaires, de FO, de la FSU et de l'UNEF appelle l'ensemble des salariés, et notamment les personnels de l'Éducation à la grève et la manifestation mardi prochain.

Merci de votre attention.